

## COMPTE-RENDU

Réunion n°23 du groupe de travail restreint  
16 février 2012 – INSA de Lyon

**Présents :** Laëtitia BACOT, GRAIE – Yvan BERANGER, GRAIE / INSA LGCIE - Frédéric CHERQUI, INSA de Lyon - Thierry DAUGE, Ville de Clermont-Ferrand - Jérôme DE BENEDITTIS, Veolia Eau - Cédric FAVRE, Chambéry Métropole - Gislain LIPEME KOUYI, INSA de Lyon - Lionel MERADOU, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse – Gaël LORINI, CAVIL (Villefranche) - Stéphane PRALONG, Valence agglo Sud Rhône Alpes

**Excusés :** Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI, INSA de Lyon - Pascal BRET, Grand Lyon – Angeline FLEURAT, LDE

-----

### A. Point sur la réunion ministérielle du 12 janvier 2012, consacrée à la révision de l'arrêté de juin 2007

Laëtitia BACOT rappelle que suite à l'intervention du MEDDTL à la journée d'échanges de Mars 2011 et de la demande officielle du GRAIE au Ministère de participer à la relecture du projet d'arrêté,

Nous avons reçus début aout 2011 un mail officiel de Julien Labalette - Chargé de mission réglementation assainissement collectif du Ministère répondant favorablement à notre demande et nous communiquant la version de mars 2011 du projet. Depuis 2 nouvelles version nous ont été communiqué une en octobre discutée au ministère en novembre et une le 05 janvier 2012 discuté lors de la réunion ministérielle du 12 janvier 2012.

Le Groupe de travail a transmit au GRAIE de nombreuses remarques sur le texte, qui ont été remises par email le 28 novembre 2011 et le 02 janvier 2012. Suite à la réunion du 12 janvier Elodie BreLOT représentante du groupe au ministère a retransmit des remarques et compléments suite aux discussions en reunion.

Après synthèse des remarques, sans reprendre le détail des commentaires disponibles dans la synthèse d'Elodie BreLOT présente sur l'espace réservé au Groupe, les points restant à souligner sont les suivant :

#### 1 – Précisions sur la notion de débit de référence, fortes pluies, estimation des flux

Points, jugés de sémantique, n'ont pas eu l'écoute souhaitée. Il sera important d'apporter les précisions dans les commentaires techniques, notamment sur :

- Estimer ou mesurer – à définir, tant sur les débits que sur les concentrations et flux de pollutions
- Définition du diagnostic permanent
- Echantillonnage proportionnel au volume écoulé

#### 2 – Diagnostic permanent & Points caractéristiques

Notion à réintroduire dans le commentaire technique

#### 4 – Surveillance des DO – Seuil de surveillance des débits et de la charge polluantes

Proposition dans le texte – Art.17

-- 70% de la charge brute de pollution organique rejetée par les DO en forte pluie pour les agglomérations d'assainissement générant une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 120 kg/j de DBO5 ( estimation)

-- Minimum 80 % de la charge brute de pollution organique rejetée par les DO en forte pluie Pour les agglomérations d'assainissement générant une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 600 kg/j de DBO5 ( mesure)

Dans l'arrêté du 22 juin 2007 – seuil identique de 70% des rejets du système de collecte appliqué à l'échelle du tronçon et non de l'agglomération.

La règle des 70 – 80 % a été abandonnée lors des discussions du 12 janvier, seul le seuil de 70% reste. Nos arguments et notre détermination (SIAAP et Graie) ont porté.

## 5 – Valeurs limites – paramètres classiques et substances dangereuse

Dans l'article 12 – p11

Les notions de "flux et les concentrations maximales et moyennes annuelles à respecter" sur les paramètres classiques sont difficilement applicables – et contrôlables; il faut probablement en rester aux concentrations maximales pour les installations hors ICPE.

La règle est aujourd'hui inapplicable sur les substances dangereuses : quelles valeurs de référence ?

Nous n'avons pas reçu pour l'instant la dernière version de l'arrêté qui devrait nous être transmise par le ministère prochainement. La prochaine réunion ministérielle sera organisée le 6 mars prochain et sera consacrée à la révision du commentaire technique. **Les membres du groupe sont invités à transmettre leurs remarques sur le CT rapidement .**

Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI, INSA LGCIE représentera le groupe de travail régional GRAIE au cours de cette réunion du 6 mars 2012.

Laëtitia BACOT souligne que la prochaine version de l'arrêté qui nous sera transmise fin février est considérée comme la version finale du document. Si des remarques complémentaires sont à transmettre sur le texte, elles doivent être fortement argumentées pour être entendues.

Suite aux discussions du groupe sur le projet d'arrêté, il semble qu'une remarque importante n'ait pas été faite sur le projet de l'arrêté par le groupe : en effet certains articles (3, 5, 6, 11, 14, 16-II, 16-II,18, 19, 20 et sur les annexes du projet d'arrêté) ce n'est plus l'exploitants qu'incombe les responsabilités mais au maître d'ouvrage. A ce jour, en cas de non respect des prescriptions imposées (sur certains points de l'arrêté) le responsable était l'exploitant (public ou privée). Or désormais, même en cas de délégation de service public, le maître d'ouvrage sera tenu responsable. Par conséquent il devra se retourner contre son exploitant en cas de non respects des prescriptions. A ce jour les contrats de délégations de service public sont signés sur des périodes longues, ne sont pas encore arrivés à leurs termes et ne prévoient pas des sanctions adéquates en cas de non respect de cet arrêté.

Cette modification suppose des changements dans les contrats d'affermage des collectivités donc de nombreuses renégociations.

Ce point sera à vérifier dans la dernière version de l'arrêté.

Il pourrait être proposé de différencier la responsabilité exploitant / Maître d'ouvrage quand cela dépend du fonctionnement ou de l'investissement. (Voir un calage sur le modèle de la réglementation des installations classées).

Laëtitia BACOT souligne qu'il est effectivement également important de redéfinir les termes peu précis que nous avons soulignés dans l'arrêté : Lorsque l'on parle de débit de référence : s'agit-il de débit journalier, de débit de pointe ... Que signifie : Fortes pluies ? Estimation des flux ?

Thierry DAUGE souligne également qu'à l'article 5 du projet d'arrêté (version janvier) il est test indiqué " Les bassins d'orage ou tampons situés sur le système de collecte ou dans l'enceinte de la station doivent être étanches. Ils doivent être conçus de façon à faciliter leur nettoyage et la prévention des odeurs lors des vidanges. Les équipements de vidange doivent être dimensionnés afin de pouvoir réaliser l'opération en moins de vingt-quatre heures." Une vidange en moins de 24 h semble irréaliste pour certains ouvrages. Dans le CT, le paragraphe d de la fiche E.1 page 43 donne une explication de texte de l'article initial notamment concernant le mot « réalisable » qui tolérait le dépassement des « 24 heures ». Cette notion a malheureusement disparu dans le projet

Si le bassin versant d'assainissement comprend plusieurs ouvrages de ce type il serait pertinent de demander une vidange pouvant s'étaler sur 48h. En effet une vidange simultanée sur 24 h peut entraîner des chocs hydrauliques sur le réseau. L'allongement exceptionnel de la durée de vidange permettrait d'étaler les différents flux vers la station. Cette dérogation pourrait être validée dans le cadre de la validation du manuel d'autosurveillance par le service instructeur de la police de l'eau et l'agence de l'eau.

Thierry DAUGE profite également de cette discussion pour souligner qu'il serait important au sein du commentaire technique de rediscuter de la pertinence de la CBPO "Charge Brute de Pollution Organique" terme difficile à calculer. En effet, le calcul proposé dans le guide de définition de DERU ne fait pas la distinction notamment entre le temps de pluie et le temps sec. La police de l'eau nous demande dans notre AP de calculer la CBPO annuellement. Cette dernière sert à évaluer la conformité en performance mais les modalités de calcul ne sont pas suffisamment explicites.

*NDLR : suite à la réunion ministérielle du 6 mars , Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI nous a signalé que le travail de la réunion c'était concentré sur le CT en constituant des groupes de travail thématique pour avancer sur les différentes parties notamment Réinfiltration, Métrologie, Spanc/SPE et installation de -2000 eq. Hab....*

*L'après midi a été consacré à la révision de la note définissant les fortes pluies, le vocabulaire reste à préciser mais la définition retenue semble être : plus de 18 déversements par ans en moyenne mobile sur 5 ans.*

*Le CR de cette réunion, l'arrêté révisé devrait nous être transmis prochainement et l'arrêté devrait être voté à l'été 2012.*

## **B. Pistes Idées d'intervention pour la prochaine journée d'échanges régionale du 22 mars 2012**

**RAPPEL** : Afin de répondre aux besoins des collectivités sur cette thématique, le GRAIE a mis en place depuis 2006 un réseau régional d'échanges. L'idée structurante de ce réseau est de mettre en relation les différents acteurs de l'autosurveillance et, au-

delà des contacts et échanges informels, de leur permettre de mutualiser leurs connaissances et compétences et les aider à formaliser et transmettre leur expérience.

Deux niveaux d'échanges et d'apports d'informations sont proposés au sein du réseau :

- Des réunions en groupe de travail restreint, rassemblant 3 à 4 fois par an des experts et des exploitants ayant déjà mis en place l'autosurveillance.
- Une journée d'échanges régionale annuelle, destinée à l'ensemble des acteurs concernés batie avec les membres du groupe de travail .

**Laëtitia BACOT rappelle aux participants les interventions proposé lors de la dernière réunion et à la lecture du bilan de la journée 2011. Le préprogramme est discuté et complété en réunion.**

## **7e journée d'échanges régionale sur l'autosurveillance des réseaux d'assainissement**

Date le 22 mars 2012 – Lieu: Lyon – Villeurbanne – Amphithéâtre Lespinasse

Idées : Poursuivre sur Exposé de cadrage /retours d'expériences / exposé technique

### **Proposition pré-prg :**

**A C C U E I L** **0 9 h 3 0**

**Ouverture et présentation des travaux du groupe** **10h00**

Elodie BRELOT, Graie

## **Rôle et ambition de l'autosurveillance réseau**

**État des lieux de la mise en place de l'autosurveillance sur le bassin RM&C et le Bassin Loire Bretagne** **10h15**

Lionel MERADOU, Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse  
Intervenant à préciser\*, Agence de l'eau Loire Bretagne

**CONTENU :** Lors des exposés de cadrage de la journée, Lionel MERADOU nous fera un point sur l'état des lieux de la mise en place de l'autosurveillance réseaux sur le Bassin RM&C. La région Rhône-Alpes comprenant des départements également sur votre bassin Loire Bretagne, nous nous disions qu'il pourrait être intéressant de compléter l'état des lieux RMC par un état des lieux sur Loire Bretagne

**Le nouveau cadre réglementaire français** **10h45**

Julien LABALETTE, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

**CONTENU :** Présenter le nouveau cadre réglementaire de l'autosurveillance des réseaux d'assainissement en France (les principales orientations du futur arrêté révisant l'arrêté de juin 2007, les évolutions actuellement retenues pour ce texte et pour le commentaire technique). Zoom sur les nouveaux paramètres introduits

## **Utilisation des données d'autosurveillance**

### **RÉPONDRE À LA DEMANDE RÉGLEMENTAIRE**

**Utilisation des données autosurveillance réseaux par les SPE** **11h15**

Service Police de l'Eau\*

**CONTENU :** Rappeler les nouvelle modalités de transmission de données (Version 3.0 du SANDRE et outils communs développé avec agence) puis nous faire part de votre utilisation des données d'autosurveillance réseaux transmises par les collectivités, de l'utilité de ces données au delà de la demande réglementaire: autosurveillance réseaux = outils pour vous pour juger conformité d'une agglomération d'assainissement mais au delà outils de connaissance et de gestion du territoire et des milieux , outils de conseil pour les collectivités

### **GERER DE FAÇON INTÉGRÉE SON SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT**

**Expériences de collectivités de petites tailles** **11h45**

Philippe COGNIE, LDE

#### **CONTENU :**

- 1/ projets problématiques petites collectivités
- 2/ exles concrets installations 4 points de mesures sur St Etienne les oullières –Anse (69)

**Expérience du CG94/SDEA** **12h15**

Intervenant à définir

**CONTENU :** retour sur 10 ans d'observation, notamment en termes de maintenance et retour sur investissement – proposition élément fiches eval 2011

**D E J E U N E R** **1 2 H 4 5**

**Expérience Chambéry Métropole – utilisation des données pour le dimensionnement ouvrage** **14h00**

Cédric FAVRE, Chambéry métropole

**CONTENU :** 5 ans de données, utilisation des données de débit pour recalibrer certain DO+ mesure en continu de la turbidité

**Expérience du Grand Lyon - utilisation des données pour évaluer l'impact d'un aménagement dès sa conception** **14h30**

intervenant à définir

**CONTENU :** Quai des étroits ? BE direction de l'eau GDL-

**Expérience de la Communauté d'Agglomération Caen La Mer –  
utilisation des données pour mieux gérer son patrimoine réseaux**

**15h00**

Frédéric CHERQUI, INSA/UCBL LGCIE, Jean-Christophe DE MASSIAC, G2C Environnement

**CONTENU :** Utilisation des données d'autosurveillance réseau pour gérer son patrimoine réseaux : qu'est ce que la gestion patrimoniale , rappel des indicateurs utilisé G2C – illustration sur Caen

## Mesures et Instrumentation

**Estimation des polluants en réseau d'assainissement:  
importance de l'échantillonnage, modalités de prélèvements**

**15h30**

Cemagref \*

**CONTENU :** Rappeler que la problématique de l'échantillonnage comporte de multiples facettes et chacune de ces facettes nécessite une attention particulière afin de pouvoir constituer un échantillon moyen représentatif.

Le choix de la stratégie de prélèvement est d'une importance cruciale. Un mauvais choix, induit des erreurs importantes qui viennent s'ajouter aux autres sources d'incertitudes.

Zoom sur la mesure des paramètres tel DCO, DBO, Azote et Phosphore et les modalités de prélèvement en réseau

**La mesure en continu : Intérêt, traitement des données et valorisation**  
intervenant à confirmer

**16h00**

**D.O. avec instrumentation intégrée :  
Nouveau concept sur le Grand Lyon**

**16h30**

Gislain LIPEME KOUYI, INSA LGCIE - Régis VISIEDO\*, GRAND LYON

**FIN DE JOURNEE**

**17 h 00**

\* sous réserve

Laëtitia BACOT informe le groupe que l'objectif est de finaliser ce programme fin février afin de contacter les différents intervenants et de diffuser celui-ci autour du 26 février 2012.

Le GRAIE se chargera de contacter les collectivités et de discuter avec elles pour voir si de tels retours d'expérience les intéresseraient et s'ils seraient disponibles pour le 22 mars prochain.

*NDLR : [lien ci-joint sur le programme révisé](#)*

## C. Perspectives du Groupe de travail

Rappel des pistes et perspectives de travail retenues par le groupe de travail lors des dernières réunions du groupe:

### 1- Recommandations pour la mise en place de l'autosurveillance

#### RECUEIL AU SEIN DU SITE INTERNET

- o de Modèles de bilans annuels et mensuels (récolter les modèles du groupe)
- o de modèles de Cahier des charges d'étude type - maîtrise d'œuvre pour mettre en place l'autosurveillance réseaux – exple de la ville de ISTRE (demande du modèle)
- o de Dossiers « type » auprès des SPE pour les dossiers de déclaration et autorisation DO à transmettre à la police de l'eau

### 2- Poursuite de la rédaction des fiches techniques ou méthodologiques : 3 projets identifiés

- Fiche Méthodologique "Quel suivi de la qualité et pourquoi ?" Pilote Lionel MERADOU, contributions de Roanne, Montluçon, Dole ?
- Restructurer la Fiche Méthodologique "Supervision et validation : liste des outils et services " – version 0 rédigée par Hugues . Proposition pour le 23 janvier 2012 par Yvan Beranger et Jérôme De Benedittis d'une restructuration de la fiche "Supervision et validation : liste des outils et services " en la decoupant en 2 fiches une fiche Télégestion-remontée des données et une fiche validation qui pour l'instant pourrait être la Fiche technique OTHU créé en 2002 [Fiche technique OTHU N°5 : Pré-validation automatique de données environnementales en hydrologie urbaine (septembre 2002)]
- Valoriser vos données d'autosurveillance pour la gestion patrimoniale Pilote : Frédéric Cherqui– version 2 disponible sur l'espace réservé
- Autres projets pour plus tard: TRAVAIL SUR UN DOCUMENT TYPE : Cahier des charges commentées concernant la modélisation

### 3-Poursuite de l'Enquête regionale autosurveillance réseaux

### 4- Participation du groupe de travail à la révision de l'arrêté de juin 2007 et de son commentaire technique

Suite à un bref rappel des objectifs que c'était fixé le groupe et des projets déjà envisagés, il a été proposé de :

1. Reporter au 2d semestre 2012 la rédaction de la fiche : Fiche Méthodologique "Quel suivi de la qualité et pourquoi ?" Pilote Lionel MERADOU, contributions de Roanne, Montluçon, Dole ?

2. Valoriser vos données d'autosurveillance pour la gestion patrimoniale Pilote : Frédéric Cherqui – version 4 complétée disponible sur l'espace réservé – version validé pour impression lors de la journée
3. Enquête régionale autosurveillance réseaux  
 Faute de temps , le GRAIE n'a pas pour l'instant relancer cette enquête . De nombreux membres n'ont pas encore répondu à l'enquête. Cependant celle-ci reste active jusqu'à la fin de l'année sur le site internet du GRAIE grace au lien suivant : <http://www.graie.org/survey/index.php?sid=92781&newtest=Y&lang=fr>  
 L'ensemble des membre du groupe sont inviter à reseigner la base.  
 Veolia et AERM&C referont un point sur les données dont ils disposent en interne et qui pourraient éventuellement compléter l'enquête. Notamment AERM&C relancera une enquête

#### **PERSPECTIVES:**

**Relancer l'enquête sur 2012 :** Cette enquête fournit des elements interessant et pourrait constituer un reel observatoire de l'Autosurveillance en Rhone alpes et voir plus .

Suite au reponse des membres du groupe à cette enquête une synthèse des resultats plus complete sera transmise au participants. Pour 2012 , une nouvelle enquête sera lancée .

**Constituer une fiche technique** sur le mesurage de la vitesse et de la hauteur par radar

**Travail sur des documents type :** Cahier des charges commentées concernant la modélisation, concernant la Supervision ( à partir du travail de Clermont ferrand)

**Poursuite de la participation au groupe de travail ministériel** sur la révision de l'arrêté de juin 2007 et de son commentaire technique

## **D. Prochaines réunions - Planning**

Laetitia Bacot rappelle que le projet 2012 du Graie pour l'animation du réseau autour de l'autosurveillance des réseaux d'assainissement comprend : L'organisation de **1 rencontre du réseau** au cours de l'année : la journée d'échange en mars 2012. **Plus 3 réunions en sous-groupe**, pour l'élaboration d'outils méthodologiques, le montage de la journée et l'animation de l'enquête regionale.

➔ Le nombre de participants au groupe étant faible, il est proposé de rélargir le groupe à d'autres collectivité à l'occasion du séminaire d'échanges et voir de réduire le rythme des rencontres si les travaux du groupe ne nécessite pas 3 réunions par an.

- 1<sup>er</sup> reunion du groupe = 16 février 2012
- 2<sup>e</sup> reunion du groupe = Juin 2012
- 3<sup>e</sup> reunion du groupe = Décembre 2012 (+ visite du projet expérimental GDL/INSA – DO instrumentation intégrée à Fontaine sur Saône )

Par ailleurs, Laëtitia BACOT rappelle également qu'un programme de **formation** en partenariat avec INSACAST a été lancé. Cette démarche correspond à la volonté du Graie de rester en amont sur certaines thématiques et de trouver des relais pour poursuivre et élargir la diffusion de connaissances bien assises au niveau du Graie ou de trouver le cadre pour développer une formation plus pratique et technique en prolongement des journées d'information .

Les stages 2012 ne sont pas encore fixés. Afin d'affiner les besoins de formation des collectivités Rhône Alpes sur l'autosurveillance réseau la question sera posée au réseau lors de la journée d'échanges de mars prochain.

### **PLANNING GENERAL**

- **Avant le 14 mars 2012 :** Vos éventuels compléments ou retours sur les documents types qui seront insérés dans le recueil des interventions.

**Jeudi 22 mars 2012– 9h30-17h00 –Journée d'échange régionale – lyon(69)**

- **Avant le 30 mars 2012 :** Contribution à la révision du CT : version 1 = CT de 2007

**JUIN 2012 :** Réunion du groupe de travail restreint - [Doodle](#)

